

18 septembre 2021

**Document de position: quel avenir après l'échec de l'accord-cadre Suisse-UE?**

## **Modèle de réussite suisse: des voies vers l'avenir**

**Après le rejet de l'accord-cadre avec l'UE, la discussion politique est entrée en Suisse dans une nouvelle phase. autonomiesuisse s'implique activement dans l'orientation de la politique européenne de la Suisse avec un objectif clair: garantir et développer la prospérité de la Suisse. La condition à remplir est que la Suisse reste indépendante et ouverte sur le monde.**

### **L'essentiel en bref**

- Les relations vis-à-vis de l'Europe et du monde doivent évoluer de manière à ce que la Suisse puisse se démarquer et continuer de développer son modèle de réussite.
- Notre pays doit, à cette fin, améliorer ses conditions cadres internes et alléger son arsenal réglementaire.
- Des rapports bilatéraux intacts avec l'Europe sont indispensables. Il faut viser à conclure d'autres accords de libre-échange, notamment avec le Mercosur et les USA, mais également se rallier au RCEP.
- Les relations vis-à-vis de l'UE demandent du pragmatisme. La Suisse et l'UE bénéficient en effet d'accords bilatéraux intacts. La priorité doit être donnée à leur poursuite. Les accords bilatéraux fonctionnent bien, ils n'ont pas besoin d'un «cadre institutionnel».
- Pour réduire les obstacles au commerce avec l'Europe et le monde, il faudrait examiner un concept de «Cassis de Dijon PLUS».
- Au lieu de se focaliser uniquement sur l'UE pour les accords de recherche, il faudrait également conclure des accords à l'international avec des États dotés de prestigieuses universités. Il doit être fait un usage plus assuré de cette option.
- Plaque tournante en matière d'électricité, il incombe à la Suisse d'assurer son alimentation électrique. Sa production de courant doit donc être nettement étendue, de manière durable et dans l'ouverture quant aux technologies utilisées. Les pays voisins sont également susceptibles de connaître des pénuries d'électricité.

- L'EU bénéficie de la libre circulation des personnes autant que la Suisse. Il convient néanmoins d'amortir les frais consécutifs à la forte immigration nette via une approche de solution libérale. Le potentiel de l'ouverture sur le monde doit être mieux utilisé.
- Il est important que les partis représentés au Conseil fédéral et les autorités fédérales représentent clairement la position du Conseil fédéral à l'extérieur et n'envoient pas de signaux erronés à Bruxelles. Les négociations doivent être menées avec assurance et de manière globale. Les interventions individuelles sont contre-productives.

Depuis le 26 mai 2021, l'accord-cadre avec l'UE n'est plus d'actualité. Cela offre à la Suisse l'opportunité de se réorienter dans le contexte mondial. Avec sa démocratie directe, son fédéralisme efficace et son économie de marché libérale, elle est bien placée pour mener son modèle de réussite vers l'avenir.

**autonomiesuisse** juge qu'il est important de ne pas agir de manière précipitée et de se remémorer dans un premier temps lucidement les raisons de l'échec de l'accord-cadre. Il s'avère que les points litigieux très discutés comme la protection des salaires, la directive sur la citoyenneté et la Cour de justice de l'Union européenne ne sont que la pointe de l'iceberg.

## **Arrêt de l'érosion des avantages concurrentiels**

Les problèmes clés de l'accord tenaient bien davantage à sa conception unilatérale au profit de l'UE, au risque de « reprise dynamique du droit » et au flou juridique dû à ses nombreuses lacunes. En outre, l'impact des aides d'État de l'UE et ses conséquences sur le fédéralisme constituait une véritable boîte de Pandore. Les restrictions démocratiques liées à l'accord-cadre seraient allées bien au-delà de ce qui a fait l'objet d'un débat public. L'alignement progressif des conditions cadres de la Suisse sur celles de l'UE, notamment en matière de liberté économique, de régulation du marché, de bureaucratie, d'imposition et de protectionnisme, provoquerait une érosion des piliers centraux du modèle de réussite suisse.

## **Faire table rase pour prendre un bon départ**

Le Conseil fédéral a communiqué à l'UE de manière équitable et partenariale qu'il ne pouvait signer l'accord-cadre prévu. Le prix de l'aboutissement des négociations aurait été trop élevé. Ce faisant, le Conseil fédéral a fait table rase avec l'UE, limitant ainsi les dégâts causés à ses relations avec cette dernière. L'UE avait pour sa part déclaré dès 2019 qu'elle ne voulait plus poursuivre les négociations sur l'accord-cadre. Toutes les discussions qui ont eu lieu en Suisse passé cette date au sujet de détails de l'accord n'étaient rien d'autre qu'une farce.

Depuis l'échec de l'accord, la commission européenne a tarabusté la Suisse au sujet de certaines de ces thématiques, parfois en contradiction avec les dispositions contractuelles existantes. Le rapport de notre pays envers les États de l'UE est néanmoins resté amical et partenarial. **autonomiesuisse** estime que rien ne doit changer dans ce domaine à l'avenir.

## La Suisse doit revoir sa copie

La Suisse est bien inspirée de faire évoluer son rapport à l'Europe et au monde de manière à pouvoir également se démarquer à l'avenir. C'est pour elle le seul moyen de se donner des avantages compétitifs garantissant à l'avenir la prospérité élevée de sa société. Cela implique d'une part qu'elle défende sa position de leader en matière d'innovation, de liberté économique et de compétitivité et d'autre part qu'elle puisse conserver son ouverture au monde. Dans le même temps, il est indispensable qu'elle conserve ses bonnes relations et ses marchés ouverts avec son principal partenaire commercial, l'Union européenne.

Concrètement, comment cela se traduit-il pour la politique suisse? Notre pays doit d'abord revoir sa copie et continuer à améliorer ces conditions cadres internes. Il s'agit notamment d'une organisation plus flexible du temps de travail, d'une adaptation de l'âge de la retraite à l'espérance de vie en augmentation, des droits au séjour des jeunes diplômés des universités suisses des branches MINT ainsi que d'un allègement général de la réglementation étatique, qui a considérablement augmenté au cours des dernières décennies.

## Les accords de libre-échange pour accéder aux marchés

Pour notre réussite à l'international, les accords de libre-échange de notre pays constituent un instrument central. Il faut donc viser notamment la conclusion d'accords avec le Mercosur et avec les USA. Il serait en outre souhaitable de se rallier à l'accord RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership) centré sur l'Asie signé fin 2020, qui comprend environ un tiers de la performance économique et de la population mondiales. Cela a par exemple été suggéré par Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, directrice du SECO.

## Privilégier le pragmatisme au dogmatisme

Les relations vis-à-vis de l'UE demandent du pragmatisme. Les deux parties bénéficient des accords bilatéraux intacts dont la poursuite doit constituer une priorité pour la Suisse. Ceux-ci ont fondamentalement fait leurs preuves. Il n'existe pas de problèmes fondamentaux notables ne pouvant être résolus au sein des commissions existantes. Les accords bilatéraux n'ont donc pas besoin de «cadre institutionnel». Un tel cadre limiterait inutilement notre démocratie et notre fédéralisme, ce qu'**autonomiesuisse** refuse d'un point de vue entrepreneurial. Si les accords bilatéraux donnaient lieu de manière inattendue et durable à des conflits avec la Commission européenne, **autonomiesuisse** privilégierait nettement des relations bilatérales fondées sur un accord de libre-échange modernisé à un «accord-cadre institutionnel» rigide.

## **Réduire les obstacles au commerce, développer les coopérations de recherche**

L'introduction d'un concept «Cassis de Dijon PLUS» doit être examinée afin de réduire d'autres obstacles au commerce de manière générale. Un tel concept permettrait à la Suisse de reconnaître et de reprendre de manière unilatérale des standards et des normes techniques d'États au niveau de qualité et de sécurité comparable. Une telle réduction unilatérale d'obstacles au commerce serait réalisable aussi bien vis-à-vis d'États de l'UE que vis-à-vis d'autres importants partenaires commerciaux.

Il existe, par ailleurs, des domaines dans lesquels la Suisse pourrait globaliser et diversifier davantage ses activités à l'avenir. Cela vaut par exemple pour les accords de recherche. Jusqu'à présent, la Suisse entretenait un tel accord avec l'UE, sachant que cette dernière ne dispose quasiment pas d'universités prestigieuses. La Suisse devrait donc conclure des accords comparables avec d'autres États du monde où se trouvent des universités leaders dans le secteur de la recherche, comme c'est le cas en Suisse. Les USA, la Grande-Bretagne et Singapour entreraient, par exemple, en ligne de compte. De tels accords renforcent le laboratoire d'innovation et de recherche qu'est la Suisse.

Le pragmatisme se faisant jour actuellement devrait également couper court à la communication unilatérale d'associations économiques telles que Swissmem. Ses craintes selon lesquelles l'accès au marché européen serait refusé aux entreprises suisses se sont avérées exagérées et erronées. Même dans le secteur des technologies médicales souvent cité en exemple, seules quelques rares entreprises ont été concernées par des obstacles aux exportations, essentiellement celles qui n'avaient pas revu leur copie malgré des avertissements reçus des années durant. Les frais consécutifs importants de la nouvelle réglementation européenne, souvent cités à des fins de propagande, touchent de toute manière toutes les entreprises, y compris celles ayant leur siège dans l'UE.

## **L'alimentation électrique exige une responsabilité propre**

Dans le secteur de l'électricité, la raison empreinte de réalisme politique l'emporte également. Un accord sur l'électricité avec l'UE n'aurait en aucun cas garanti à la Suisse d'être approvisionnée. En effet, hormis la France, tous nos pays voisins souffrent de plus en plus de pénuries d'électricité en hiver. Avec ou sans accord sur l'électricité, notre pays ne peut faire autrement que de couvrir par sa production propre les besoins accrus en énergie dus à la politique climatique visée, que ce soit via l'énergie hydraulique, le solaire, l'éolien, les centrales au gaz ou l'énergie nucléaire. La Suisse étant une plaque tournante systémique en matière d'électricité en Europe et un fournisseur leader pour les pays voisins, ces derniers devraient avoir tout intérêt à réguler de manière bilatérale leur accès réciproque au réseau.

## Une approche de solution libérale pour la libre circulation des personnes

La Suisse et l'UE bénéficient de la libre circulation des personnes. Celle-ci est néanmoins de plus en plus à l'origine d'évolutions dont la politique doit tenir compte en temps opportun. L'immigration nette annuelle très élevée dans notre pays entraîne par exemple de fortes augmentations des prix fonciers, une paralysie du réseau de transport et un fort besoin d'investissements dans les infrastructures. Ces coûts pèsent sur la collectivité, faisant quasiment stagner le produit national brut par tête. Une approche de solution libérale serait adaptée ici.

## Une communication claire pour des résultats solides

**autonomiesuisse** soutient le «nouveau dialogue» que le Conseil fédéral veut mener avec les pays européens, nos voisins et la Commission européenne. De nouvelles discussions avec Bruxelles doivent s'appuyer sur une position bien étayée. **autonomiesuisse** attend que l'accent soit mis sur le pragmatisme et sur la poursuite de la voie bilatérale avec l'Europe sans nouveau cadre institutionnel.

Il est également important que le Conseil fédéral fasse preuve de clarté sur le plan interne. Il faut notamment veiller à ce que les autorités fédérales n'envoient plus de signaux erronés à Bruxelles. Les partis représentés au Conseil fédéral sont également sollicités dans ce domaine. Ils doivent contribuer à représenter la position future du Conseil fédéral à l'extérieur, par exemple à travers leurs membres au sein des commissions de politique extérieure. Le succès des discussions menées dans le contexte international dépend de la propension à faire passer des différends internes à l'arrière-plan et à utiliser une communication uniforme vis-à-vis du monde extérieur. Pour cela, une certaine coordination des organes politiques est nécessaire.

## autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

**autonomiesuisse** est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

**autonomiesuisse** compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur [autonomiesuisse.ch/fr/participez](https://autonomiesuisse.ch/fr/participez) pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

## Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'**autonomiesuisse** se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

**Hans-Jörg Bertschi**

+41 79 330 50 72

[hans-joerg.bertschi@bertschi.com](mailto:hans-joerg.bertschi@bertschi.com)

**Martin Janssen**

+41 79 413 20 00

[martin.janssen@ecofin.ch](mailto:martin.janssen@ecofin.ch)

**Hans-Peter Zehnder**

+41 79 330 58 08

[hans-peter.zehnder@zehndergroup.com](mailto:hans-peter.zehnder@zehndergroup.com)

## Réseaux sociaux

